

FLUIDES FRIGORIGÈNES



LA FORMATION

La nouvelle réglementation mise en place sur les fluides frigorigènes et les articles R543-75 à R543-123 du code de l'Environnement, règlementent les conditions d'utilisation, de récupération, de mise sur le marché et de destruction des substances CFC, HCFC et HFC. L'objectif de ces dispositions est de limiter l'émission de ces gaz à effet de serre et de responsabiliser tous les acteurs concernés.

Le décret n°2007-737 du 7 mai 2007 impose à toutes les entreprises procédant à des opérations de manipulation des fluides frigorigènes, la détention d'une attestation de capacité. Tout personnel concerné pour la manipulation des fluides frigorigènes doit être titulaire d'un diplôme, d'un titre professionnel, d'un certificat de qualification professionnel reconnu. Dans le cas contraire, il doit obtenir une attestation d'aptitude auprès d'un organisme évaluateur certifié. L'attestation de capacité est délivrée pour une période de 5 ans.



LES OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances réglementaires
- Savoir exécuter en sécurité la manipulation des fluides frigorigènes
- Préparer au test théorique et pratique du certificat d'aptitude Catégorie I et sa validation



PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié ou entrepreneur manipulant des fluides frigorigènes en installation ou en maintenance.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans la réglementation des fluides frigorigènes.

LA DURÉE

La formation proposée dure 32 heures réparties sur 4 jours.

PRÉ-REQUIS

- Comprendre à l'oral et à l'écrit le français
- Avoir de l'expérience pratique et / ou un diplôme dans le secteur du froid / climatisation

Participant minimum : 4
Participant maximum : 12

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com



DÉTAILS

A - PARTIE THÉORIQUE : 10 HEURES

- Protocoles, règlements et décrets
- Couche d'ozone et effet de serre,
- La nouvelle réglementation,
- Les fluides frigorigènes et les huiles,
- La gestion, le stockage et le transport des fluides et des huiles,
- Le système international d'unités,
- Production du froid : principe de fonctionnement d'un circuit frigorigère,
- Les paramètres de bon fonctionnement (O /PO, k/Pk, Sous-refroidissement, surchauffe...),
- Le diagramme enthalpique : exploitation d'un tracé,
- Les mélanges de fluides frigorigènes (azéotropes et zéotropes)
- Le diagramme de l'air humide (le refroidissement et chauffage de l'air)
- Les principaux composants du système frigorigère,
- La mise en service : recherche de fuites, tirage au vide et charge en fluide,
- Les réglages (thermostat, pressostats et les régulateurs)
- Les mesures et la vérification des paramètres de bon fonctionnement.
- La récupération de fluides frigorigènes.
- Le dépannage et l'exploitation des installations

B - PARTIE PRATIQUE : 15 HEURES

- Réalisation d'une partie de circuit frigorigère.
- Mise en service : recherche de fuites, tirage au vide et charge en fluide,
- Les réglages (thermostat, pressostats, régulateurs)
- Les mesures et la vérification des paramètres de bon fonctionnement,
- Contrôle d'étanchéité,
- Les documents obligatoires.
- Procédure de récupération des fluides frigorigènes,
- Récupération en phase gazeuse,
- Récupération en phase liquide,

C - VALIDATION : 7 HEURES

Tests théorique et pratique tels que prévus par l'arrêté du 29 février 2016 pour la catégorie I.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, Power-Point.
- Banc d'essai.

Méthode :

- Partie théorique : Exposés, travaux dirigés et tests préparatoires informatisés
- Partie pratique : Exposés, travaux pratiques sur banc didactique

Évaluation :

- Evaluation des acquis (préparation à la certification)



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'une attestation d'aptitude catégorie I si validation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM